

RAPPORT
ANNUEL
2013
CENTRE
FRANÇAIS DES
FONDS ET
FONDTATIONS



CENTRE FRANÇAIS
DES FONDS
ET FONDATIONS

Introduction de Francis Charhon

L'année 2013 aura été intense pour le Centre Français des Fonds et Fondations. Après le déménagement, il nous appartenait de faire vivre le 34 bis rue Vignon, conformément au dynamisme de nos ambitions. C'est avec plaisir que nous avons vérifié l'intérêt des adhérents à disposer d'un lieu dédié au partage entre pairs. Vous avez ainsi été plus de 1000 à fréquenter les bureaux, au gré des nombreuses réunions qui vous ont été proposées au cours de l'année.

Nous étions porteurs d'un projet de Maison des fondations, il nous a été possible de prendre un étage de bureaux supplémentaires pour apporter à certains adhérents davantage de commodités, facilitant en cela leur projet de développement.

Tous ceux, adhérents ou non, qui s'intéressent aux fondations dans leur diversité ou souhaitent comprendre leurs contributions au bien commun, bénéficient maintenant d'un site internet rénové. Grâce au travail considérable mené par notre équipe pour développer ce site, il est devenu un lieu de ressources unique, continuellement enrichi. Par ses espaces dédiés, il est le miroir de vos actions et vos engagements envers la société et surtout de vos intérêts partagés.

Durant cette année 2013, il a fallu être engagé sur de nombreux fronts législatifs ou réglementaires : enseignement supérieur et recherche, solidarité internationale, environnement, politique de la ville, économie sociale et solidaire, mais aussi sur le compte d'emploi et des ressources (CER) avec la Cour des comptes. Nous avons pu montrer des capacités de propositions renforçant ainsi la crédibilité du secteur des fonds et fondations et marquant son utilité dans l'espace public.

Nous sentons bien que le concept de philanthropie s'installant dans notre pays, de nouvelles pistes d'évolution s'ouvrent sous la pression de nouveaux acteurs. Pour autant, nous ne savons pas encore l'usage possible en France du *crowd funding*, de l'*impact investing*, et des outils d'ingénierie financière développés à l'étranger pour notre secteur. Nous ne connaissons pas non plus les applications des travaux du groupe des fondations territoriales qui ont cherché à développer les spécificités des *community foundations* à la française.

Ouverture d'esprit, veille et attention à ce qui peut accroître notre capacité d'action ont toujours été de pair dans nos démarches avec l'exigence de transparence et de sécurité, tant nous sommes conscients que la confiance est le premier de nos atouts et de nos devoirs. Tout au long

de l'année, nous avons donc travaillé à développer les bonnes pratiques pour le secteur, en témoigne l'important travail d'un groupe de fondations volontaires, et en collaboration avec KPMG sur le CER, ou sur la gestion patrimoniale des fondations.

Témoin de la reconnaissance que le secteur a bien voulu apporter à nos démarches, le nombre d'adhérents a cru en un an de 25 % ! Nous sommes donc plus nombreux, et plus représentatifs de la diversité philanthropique. Nous devons poursuivre le rassemblement de toutes les fondations, quel que soit leur statut, afin d'être plus forts, plus soudés pour accroître notre crédibilité, nos capacités d'intervention.

Je veux remercier les fonds et fondations qui par leur dynamique, leur foi en l'intérêt d'un être ensemble des fondations, ont contribué à une année riche, passionnante et féconde. Toutes les actions menées n'ont été possibles que parce que nombre d'entre vous se sont engagés dans différents groupes de travail et ont apporté une expertise pointue dans les domaines les plus variés, que seul le Centre ne serait pas capable de produire.

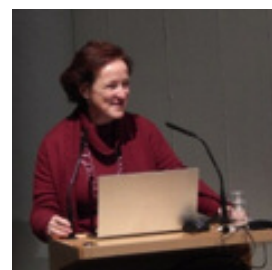
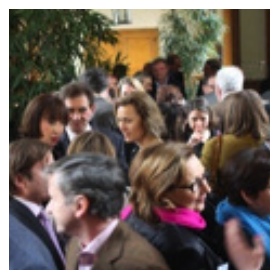
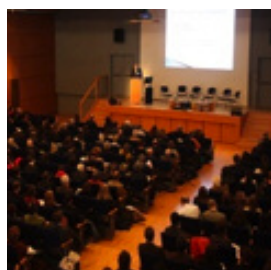
Merci aussi à toutes celles et ceux qui apportent des financements permettant le développement du Centre et le démarrage de nouveaux projets. Merci enfin aux salariés et aux bénévoles qui par leur enthousiasme, leur compétence et leur travail permettent que notre Centre soit un lieu professionnel et convivial.

Francis Charhon,

Président du Centre Français
des Fonds et Fondations.



Temps forts de l'année 2013



2013 a été une année importante dans le développement des groupes régionaux. Deux groupes de travail nouveaux ont vu le jour, dans les régions Sud et Ouest. Ils viennent compléter le groupe des fondations lyonnaises, déjà très actif depuis plusieurs années, qui rassemble une soixantaine des fondations.

En juillet 2013, le Centre a réuni une quinzaine de fondations lors d'un voyage d'étude à Londres pour aller à la rencontre des acteurs d'une philanthropie innovante et découvrir tout un écosystème dans lequel les fondations jouent un rôle clé dans l'amorçage et le développement d'entreprises et d'initiatives sociales. Plus d'une quinzaine de rencontres avec de grandes fondations et les acteurs clés ont été organisées.

Le Centre Français des Fonds et Fondations a organisé le 2 octobre 2013 le premier colloque « Fondations territoriales : pour une philanthropie de proximité ». Une vingtaine de fondations territoriales ont ainsi témoigné de leurs initiatives sur le territoire et partagé bilan et perspectives avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS), grands donateurs, entreprises, collectivités, et administrations.

En octobre 2013, le Centre a participé au Forum des Associations et Fondations, grand rendez-vous annuel du secteur. Béatrice de Durfort et Martine Tridde Mazloum ont représenté le Centre Français des Fonds et Fondations lors de conférences alors que toute l'équipe du Centre, accompagnée de ses bénévoles et administrateurs accueillait le public, nombreux, au stand de l'association.

Pour la première fois, le Centre a organisé l'Atelier des Fondations, séminaire de trois jours dédié aux fondations, en collaboration avec son homologue suisse SwissFoundation. Au programme, la thématique de la valeur et la rencontre des fondations suisses à Genève. Plus de 200 participants étaient présents pour ces trois jours de partage entre fondations.

2013 en bref

MISSION	OUTILS	RESULTAT
Fédérer les fondations dans leur diversité	Rassembler les fonds et fondations	• 250 adhérents
	Cercles et Groupes de travail pour tous	• 9 groupes et cercles
	Accueil des porteurs de projets	• 95 rendez-vous en 2013
	Séminaire pour tous	• 200 participants à l'Atelier des Fondations • 400 à l'Institut Pasteur
Informier ; faire connaître et proposer des pistes d'amélioration	Travaux sur la gestion patrimoniale	• 6 réunions
	Nombre de visiteurs sur le site internet	• 1918 visiteurs uniques
	Travaux sur le CER	• 15 fondations participantes • 1 livret Bonnes Pratiques
	Groupe de travail Fondations Territoriales	• 216 participants au colloque sur les fondations territoriales • 1 livret de présentation des fondations territoriales • 8 réunions
	Visite de terrain en Angleterre	• 19 personnes rencontrées en 3 jours • 5 000 exemplaires de <i>Questions de fonds 1</i> distribués
Représenter les fondations et défendre leurs intérêts	Territorialité	• 8 réunions du collectif avec le Conseil d'État et les ministères • 3 contributions
	Projet de loi ESS	• Propositions initiales • 10 amendements déposés • 6 amendements retenus
	Fondations Européennes	• 3 contributions avec le réseau DAFNE • Contact de tous nos parlementaires européens

SOMMAIRE

6 I. LE CENTRE FRANÇAIS DES FONDS ET FONDATIONS : UN LIEU DE VIE ET UN LIEU VIVANT AU SERVICE DES FONDS ET FONDATIONS

- 10 Un Centre qui vit pour et par ses adhérents : toujours plus nombreux, toujours plus représentatif
- 12 Rue Vignon : une adresse accueillante
- 14 Un Centre bien relié
- 16 Un Centre bien accompagné : nos partenaires

20 II. ENSEMBLE, ET RICHES DE NOS DIFFÉRENCES !

- 21 Les cercles et groupes de travail
- 24 Les programmes transversaux
- 25 Développement du réseau

27 III. RESSOURCES ET INFORMATIONS : LA RÉFÉRENCE DU SECTEUR

- 28 Des membres qui trouvent réponse à leurs questions juridiques et fiscales
- 29 Site internet de référence et réseaux sociaux
- 31 Ressources documentaires
- 33 Formations
- 35 Publications
- 37 Colloques et séminaires

40 IV. PLAIDOYER : RÔLE ET CONTRIBUTION DES FONDATIONS DANS LA SOCIÉTÉ

- 41 Projet de loi ESS
- 42 Territorialité du don
- 42 Projet de loi relative à la politique de développement et de solidarité internationale
- 42 Statut de fondation européenne

44 V. RAPPORT FINANCIER 2013

|

LE CENTRE
FRANÇAIS
DES FONDS
ET FONDATIONS :
UN LIEU DE VIE
ET UN LIEU VIVANT
AU SERVICE
DES FONDS
ET FONDATIONS

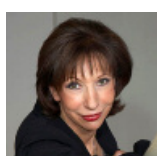
Conseil d'Administration résultant de l'Assemblée Générale du 8 avril

Collège A

Fondations
et Fonds de dotation
de soutien (distributifs)



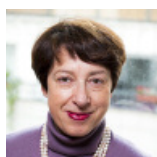
Miren Bengoa Delalande
Déléguee Générale,
Fondation d'entreprise
Chanel



Michèle Guyot Roze
Présidente,
Fondation Hippocrène



Francis Charhon
Directeur général,
Fondation de France



Catherine Monnier
Déléguee Générale,
Fonds de dotation Adie
pour l'entrepreneuriat
Populaire



Jean-Marie Destrée
Délégué Général Adjoint,
Fondation Caritas



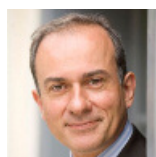
Martine Tridde-Mazloun
Déléguee générale,
Fondation BNP Paribas

Collège B

Fondations
et fonds de dotation
opérateurs



Sylvain Coudon
Directeur
de la Communication
et du mécénat,
Institut Pasteur



Xavier Delattre
Directeur des ressources,
Apprentis d'Auteuil



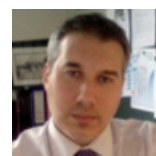
Éléonore de Lacharrière
Déléguee générale,
Fondation Culture
et Diversité



Benoit Miribel
Directeur Général,
Fondation Mérieux



Delphine Lalu
Directrice de la RSE
et des Fondations
du groupe
AG2R La Mondiale



Étienne Gouin Lamourette
Directeur administratif
et financier,
Fondation Sciences
Mathématiques de Paris

Bureau

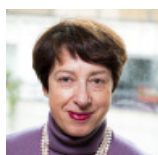
Le bureau élu
est constitué ainsi :



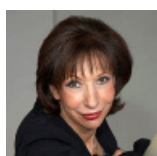
Président
Francis Charhon
Fondation de France



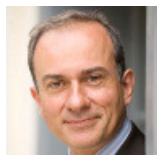
Vice-président
Martine Tridde-Mazloun
Fondation BNP Paribas



Vice-président
Catherine Monnier
Fonds de dotation ADIE
pour l'entrepreneuriat
populaire



Secrétaire
Michèle Guyot Roze
Fondation Hippocrène



Trésorier
Xavier Delattre
Apprentis d'Auteuil

Équipe permanente du Centre Français des Fonds et Fondations



Délégue Générale
Béatrice de Durfort

Gestion du Centre,
Actions de plaidoyer
et suivi de tous
les projets en cours.



Chargée de mission
Eve Sejalou

Suivi des questions
juridiques et fiscales ;
coordination des groupes
de travail Fondations
Abitantes, Recherche et
Enseignement supérieur,
Culture, Fonds de dotation
et du programme
Gestion patrimoniale.



Chargée de mission
Suzanne Gorge

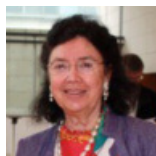
Responsable des relations
avec les adhérents
et de la communication ;
Suivi administratif
et financier du Centre
et coordination du groupe
de travail Handicap.



Chargée de mission
Nathalie Wierre

Coordination des groupes
de travail Fondations
familiales, Fondations
gestionnaires
d'établissements
sanitaires et médico
sociaux, Environnement,
Fondations territoriales,
et des programmes CER,
ESS et développement
durable.

Experts bénévoles



Michèle Hannoyer

Michèle Hannoyer a rejoint le Centre en 2011 en tant qu'expert bénévole pour accompagner plus particulièrement le groupe de travail Enseignement supérieur et Recherche. Cet engagement s'inscrit dans le prolongement logique de sa carrière. À sa sortie de l'ENA, elle rejoint l'administration de l'enseignement supérieur et de la recherche, puis devient adjoint au directeur général de la recherche et de la technologie, et enfin conseiller juridique. À partir de 2003, elle est en charge de la création de fondations reconnues d'utilité publique dotées par l'Etat, puis des fondations de coopération scientifique.



Thérèse Laval

Par ses fonctions au sein de la mission des affaires fiscales du Ministère de la Culture et de la Communication, Thérèse Laval est devenue une référence essentielle pour toutes les questions fiscales touchant le secteur culturel. En 2012, Thérèse Laval a apporté son concours en rejoignant le groupe de travail formé dans le cadre de la commission Bachelier et en animant des formations « Mécénat et fiscalité » dans le cadre du Centre Français des Fonds et Fondations.

Stagiaires

Béatrice Quirot

Étudiante à l'Ecole Supérieure de communication de Paris (ISCOM), Béatrice Quirot a effectué un stage de 6 mois. Elle était en charge de l'organisation de plusieurs réunions thématiques et notamment du développement du groupe de travail de la région Sud.

Anh Mai Nguyen

Titulaire d'un Master 2 spécialisé en Droit des affaires et étudiante à l'ESCP-Europe, Anh-Mai Nguyen a effectué son stage de fin d'études au sein de l'association. Elle a notamment assisté l'équipe du Centre pour l'organisation de l'atelier des Fondations.

Yoann Poher

Étudiant en MBA-MAE / Master II Administration des Entreprises à IAE Paris - Sorbonne Graduate Business School, Yoann a travaillé pendant six mois sur le programme dédié aux Fondations territoriales.

Andrea Schaefer

Après avoir obtenu un diplôme en droit de l'Université de Münster, Andrea Schaefer rejoint le Service de Recherche du Deutscher Bundestag à Berlin en tant qu'assistante. En octobre 2013, Andrea rejoint l'équipe du Centre pour un stage de six mois.

Un Centre qui vit pour et par ses adhérents : toujours plus nombreux, toujours plus représentatif



En décembre 2013, le Centre regroupait plus de 250 adhérents, soit 44 nouveaux membres pour 2013. L'intuition initiale des 7 membres fondateurs a rencontré l'adhésion du secteur. La spécificité du Centre repose sur la cohérence de ses adhérents qui sont tous des acteurs de droit privé au service des missions d'intérêt général procédant d'actes d'affectation patrimoniaux. La richesse de notre secteur réside dans la grande diversité des fondateurs, des missions, des modes d'actions, des natures et tailles de patrimoines et enfin des modes opératoires. Le Centre Français des Fonds et Fondations en est pleinement l'illustration avec des adhérents représentatifs de toutes les typologies et sensibilités.

192

membres adhérents en 2012

239

membres adhérents en 2013

9

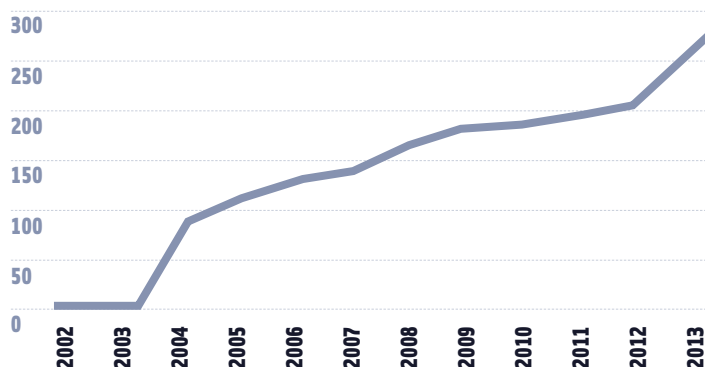
membres associés en 2012

18

membres associés en 2013

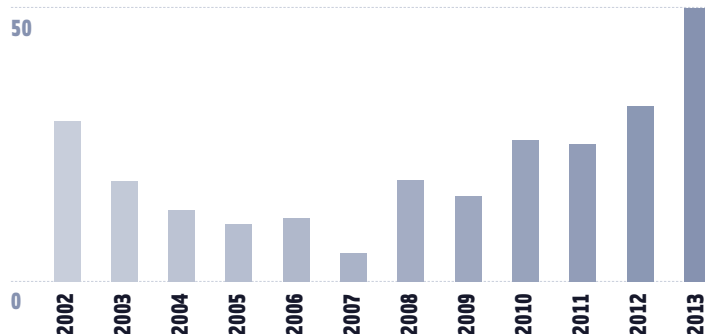
Évolution du nombre des adhérents depuis la création

Nombre des adhérents depuis la création



Le nombre d'adhérents du Centre Français des Fonds et Fondations a cru chaque année, mais 2012 et 2013 témoignent d'une nette accélération des adhésions ; le sens des enjeux communs et des fruits à tirer du partage deviennent de plus en plus sensibles pour les acteurs du secteur.

Année de première adhésion
des adhérents 2013



Principaux domaines d'intervention des adhérents 2013



12%
Art et Culture

18%
Santé

23%
Action sociale

16%
Enseignement et formation initiale

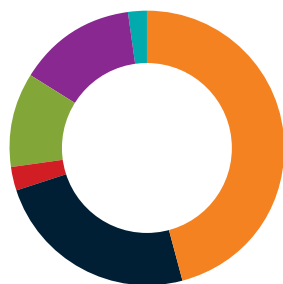
6%
Sciences

7%
Emploi

12%
Autre

6%
Environnement

Statuts juridiques des adhérents 2013



24%
Fondation abritée

3%
Fondation de coopération scientifique

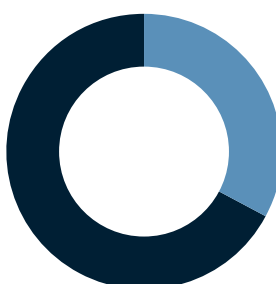
11%
Fonds de dotation

14%
Fondation d'entreprise

2%
Fondation partenariale

46%
Fondation reconnue d'utilité publique

Mode opératoire des adhérents 2013



67%
Distributif

33%
Opérateur

Avec le déploiement des fondations d'entreprise, des fonds de dotation et des fondations abritées, la mission des fondations de soutien (distributives) a véritablement émergé, modifiant les équilibres observés en 2002 lors de la création du Centre Français des Fonds et Fondations. Souvenons-nous qu'il y avait à peine 65 fondations d'entreprise lors du premier panorama des fondations (2001). C'est donc très logiquement que le nombre des adhérents a trouvé une nouvelle pondération plus favorable en nombre aux fondations distributrices.

Tous les statuts juridiques sont représentés au sein du Centre Français des Fonds et Fondations et les adhérents sont actifs dans l'ensemble des secteurs de l'intérêt général ; le tableau ci-dessus ne détaille que la mission citée en premier pour chacun de nos membres, mais ne saurait être tenu comme pleinement représentatif de leurs domaines d'engagements.

Rue Vignon une adresse accueillante...

Le bénéfice de notre installation au 34 bis, rue Vignon – 75009 Paris

Le Centre Français des Fonds et Fondations a pris possession de ses nouveaux locaux à l'automne 2012.

Au terme de dix années le Centre Français des Fonds et Fondations avait besoin de trouver son autonomie pour croître et se devait donc de quitter la Fondation de France, qui a porté tout son développement initial. La coexistence du Centre Français des Fonds et Fondations dans les locaux de la Fondation de France entraînait en effet un certain nombre d'équivoques pour nos adhérents et ne permettait pas l'installation de l'équipe dans des conditions satisfaisantes, ni son expansion ou l'accueil de stagiaires. Elle ne favorisait pas non plus l'organisation de réunions au bénéfice de nos adhérents. Pour autant nous avons très clairement énoncé que ce déménagement avait une dimension stratégique qui dépassait de loin les problèmes fonctionnels et devait prendre pleinement sa part dans la concrétisation des objectifs énoncés ci-dessous pour 2010-2015 et que cette dimension stratégique impliquait la mobilisation de moyens financiers plus importants.

C'est ainsi que pour vraiment faire en sorte que le Centre Français des Fonds et Fondations soit le lieu de tous les fonds et fondations, indépendamment de leurs structures, mode d'action, type de fondateurs et missions et que toutes puissent y trouver leur place, nous avons conclu - au terme d'un travail prospectif mené avec un groupe de travail ad hoc - à l'intérêt de charpenter une Maison des Fondations. Ce projet apparaît en effet mobilisateur pour nos adhérents, permet de donner de la lisibilité à nos actions en leur faveur tout autant que de créer de la lisibilité sur le secteur. Le projet de maison des fondations constitue un horizon, et la venue dans nos nouveaux locaux une première phase de mise en place.

Cette démarche représente un pari sur l'avenir et une réponse ambitieuse pour un secteur en plein déploiement. Elle a rencontré l'adhésion des adhérents lors de l'AG d'avril 2012 et le soutien essentiel de la Fondation Bettencourt Schueller et de la French American Charitable Trust qui se sont engagées sur une période triennale à soutenir le déploiement de l'association. Le déménagement et l'installation ont ainsi pris place à l'automne 2012.

Rappel des 4 volets du plan stratégique 2010-2015

- **Renforcer autonomie, image et attractivité de l'association pour organiser un secteur fort et uni, reflet de toutes ses richesses et diversités. Augmenter le nombre d'adhérents et être représentatifs de toutes les familles de fondations. Penser et agir collectif ; susciter de bonnes pratiques et des référentiels communs ;**
- **Être la plateforme d'échange et de collaborations du secteur ;**
- **Devenir le centre de référence du secteur : site internet de référence, lettres d'informations, études sur le secteur etc. ;**
- **Être la voix du secteur : lobbying et reconnaissance de la contribution du secteur à la société, plaidoyer juridique fiscal et réglementaire national et européen, média et communication.**

Alors quels effets pour le Centre Français des Fonds et Fondations ?

Une satisfaction réitérée de nos adhérents pour cette nouvelle installation qui apprécie le lieu, sa centralité et accessibilité, sa convivialité chaleureuse qui les fait adhérer au concept de « Maison des Fondations ». Au fil des réunions, ce sont plus de 1000 personnes qui ont été accueillies au Centre Français des Fonds et Fondations cette année !

- L'équipe a considérablement gagné en confort de travail, capacité de concentration, efficacité. Elle a pu accueillir des stagiaires et en associer un(e) à chaque chargée de mission : l'impact immédiat est évidemment une réelle augmentation de la capacité de travail du Centre Français des Fonds et Fondations. Mais au-delà l'intégration de stagiaires est une véritable forme de contribution active au secteur : les jeunes qui se destinent à travailler pour une fondation ont ainsi une vision beaucoup plus riche et structurée du secteur et nous avons la conviction que nous formons ainsi des professionnels qui apporteront une connaissance sectorielle riche et documentée aux structures qu'ils rejoindront ensuite.

- Au fil du temps nous acquérons une identité mieux comprise et qui fait adhésion... au sens propre. Le nombre de nos adhérents est ainsi en augmentation de 25 % toutes catégories confondues.

- Disposant de salles de réunions nous avons pu organiser sur place les réunions des groupes de travail thématiques et celles des cercles d'affinités que nous organisions en forain autrefois : il en résulte une bien meilleure connaissance des fondations par l'équipe et une réelle fréquentation du Centre Français des Fonds et Fondations par nos adhérents. Certains commencent à faire usage des salles pour des réunions dont ils sont les organisateurs, et ceci sans aucune action de communication sur ce service de notre part : nous en déduisons un intérêt effectif pour des fonctions « Maisons des Fondations » qui restent à explorer et pourraient offrir des ressources nouvelles sous réserve d'organisation.

Au total ce sont près de 50 réunions de fondations du Centre Français des Fonds et Fondations (hors réunions de certains de nos membres) que nous avons organisées à notre siège, tous thèmes confondus, exploitant les dispositions les plus diverses tant des salles que des modes d'animation de réunion. Nous avons également progressé dans la qualité de l'offre et la vitalité des échanges.

Premier pas vers une Maison des fondations : le deuxième étage

En juillet 2013, le deuxième étage de la rue Vignon s'est trouvé libéré. Après interrogation de certains adhérents - qui avaient témoigné leur intérêt pour des bureaux partagés au sein d'une Maison des fondations dans la phase d'instruction du projet en 2011-2012 - nous avons eu des retours favorables de la fondation ParisTech, de la fondation FACT et de la fondation de l'ARC contre le Cancer. Ces réponses positives ont convaincu le Conseil d'Administration de l'opportunité de prendre à bail le deuxième étage et d'engager ainsi un peu plus avant le projet de Maison des Fondations sur des bases saines et pragmatiques. La présence de ces fondations à nos côtés contribue à la synergie recherchée et renforce l'identité « fondation » de l'adresse. Espérée comme stratégique pour le Centre Français des Fonds et Fondations, notre installation au 34bis rue Vignon 75009 confirme les attentes, contribuant en effet réellement à réaliser les objectifs que nous nous étions fixés.

Un Centre bien relié

Cercles régionaux

Le Centre Français des Fonds et Fondations souhaite impliquer l'intégralité de ses fonds et fondations adhérents en organisant régulièrement des réunions en région. Les objectifs sont multiples : favoriser les relations entre fondations d'un même territoire ; développer en région des actions d'information et de veille et favoriser le rayonnement du Centre.



« Aller à la rencontre de fondations de province et entendre leurs témoignages et expériences est nécessaire pour enrichir nos réflexions et développer nos argumentaires en faveur des fondations. » Francis Charhon

La première réunion du Cercle des fondations et fonds de dotation du sud a été organisée à Avignon en collaboration avec la Fondation de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse et la Fondation Angladon-Dubrujeaud. Trente-cinq fondations étaient présentes pour cette présentation du Centre et du secteur des fondations. Si cette première réunion a été un succès, il s'agit à présent de faire vivre ce Cercle !

Le Cercle des fondations et fonds de dotation de l'Ouest est lui aussi lancé ! Une première rencontre prometteuse organisée par le Centre à Angers, avec le soutien de la Fondation d'entreprise Mécène & Loire, a ouvert la voie à l'animation d'un réseau de fondations et de fonds de dotation dans les régions Basse-Normandie, Bretagne et Pays de la Loire. Ce groupe, qui s'adresse à des structures réparties de manière éclatée sur le territoire, pourrait alternativement se réunir à Angers, Nantes et Rennes (trois villes où se concentrent le plus de fondations à l'heure actuelle). Le Centre est encore à la recherche d'une ou plusieurs fondation(s) enthousiaste(s) pour piloter localement l'action du Centre et l'aider à favoriser les échanges entre acteurs. Avis aux volontaires !

Le Cercle des fondations Rhône Alpes, actif depuis plus de 5 ans, est le modèle à suivre pour le développement des groupes régionaux. Piloté dès son démarrage par la Fondation Rhône Alpes Futur (dans le prolongement de ses deux mandats au CA), aujourd'hui Fondation pour l'université de Lyon, il réunit les fonds et fondations régionales et présente les actualités de chacune. Béatrice de Durfort se rend régulièrement aux réunions pour faire le point sur les principaux chantiers menés par le Centre Français des Fonds et Fondations.

Mais le Centre ne souhaite pas s'arrêter en si bon chemin et envisage la création de deux autres cercles de fondations régionales, dans le Nord et dans l'Est. Il reste encore à faire !

Connexions inter associations

Créons des synergies ! Le Centre Français des Fonds et Fondations travaille en collaboration avec de nombreuses associations du secteur dont les activités lui sont complémentaires. Plusieurs groupes de travail ont été montés conjointement, notamment sur la transparence financière et l'information des donateurs. Chacun apporte son expertise et son réseau, conditions nécessaires à la réussite de ces projets communs. Pour illustrer ces partenariats et faciliter la vie des adhérents, le Centre Français des Fonds et Fondations a participé à la mise en place d'un stand commun avec France Générosités, le Comité de la Charte, l'Admical et l'AFF lors du Forum national des associations et fondations.

Enfin le Centre Français des Fonds et Fondations intervient régulièrement dans le cadre des formations du Comité de la Charte ou de l'AFF.



En liens internationaux : DAFNE, EFC, WINGS, Global Initiative for Community Foundations

L'association est historiquement membre de plusieurs réseaux et organisations internationales pour partager expertises et bonne pratiques avec ses homologues européens et mondiaux. En effet dans de nombreux pays, des réseaux de fondations peuvent être une source d'information sur la philanthropie et contribuer à identifier les interlocuteurs principaux, ainsi que le dispositif juridique et fiscal en vigueur pour la conduite de la philanthropie et des fondations.

Le statut européen de fondation par exemple est porté conjointement par le Centre Européen des Fondations (EFC) et le réseau DAFNE. L'EFC abrite le DAFNE (Donors and Foundations Network in Europe), une plateforme d'échange d'information et de lobbying entre les différents directeurs de réseaux nationaux de fondations européens. Il contribue notamment au plaidoyer en faveur des fondations auprès des instances européennes en étroite concertation avec l'EFC. Le DAFNE représente plus de 6000 fondations en Europe et dispose de ce fait d'une réelle capacité de représentation. Le Centre Français des Fonds et Fondations est un membre actif du réseau DAFNE.

Le Centre participe régulièrement aux réunions et séminaires proposés par WINGS (Worldwide Initiatives for Grantmakers Support), réseau mondial d'associations de financeurs et de soutiens aux organisations philanthropiques dont l'objectif est la promotion et le développement de l'investissement philanthropique et social dans le monde.



Un Centre bien accompagné : nos partenaires

Développement

Le Centre Français des Fonds et Fondations remercie chaleureusement les partenaires qui contribuent au développement et au rayonnement de l'association.



La Fondation Bettencourt Schueller a été créée et reconnue d'utilité publique en 1987 par André et Liliane Bettencourt et leur fille Françoise Bettencourt Meyers. La Fondation intervient spécifiquement dans trois secteurs : le domaine scientifique, la création artistique et l'action sociale.



La Fondation Culture & Diversité, créée en 2006 par Marc Ladreit de Lacharrière, a pour mission de favoriser l'accès des jeunes issus de l'éducation prioritaire aux arts et à la culture.



FACT est une fondation créée en 1990 par une famille d'origine franco-américaine. Depuis 1990, la fondation distribue des fonds à des associations américaines et depuis 1995 à des associations françaises qui luttent contre les injustices et les inégalités sociales profondes de notre société.



Depuis 1969, la Fondation de France aide les personnes en difficulté en soutenant des projets concrets et innovants, qui répondent aux besoins sans cesse en évolution de la société. Elle agit dans trois domaines : l'aide aux personnes vulnérables, le développement de la connaissance et l'environnement. Elle favorise également le développement de la philanthropie.



Institut Pasteur

L'Institut Pasteur est une fondation privée à but non lucratif dont la mission est de contribuer à la prévention et au traitement des maladies, en priorité infectieuses, par la recherche, l'enseignement, et des actions de santé publique.



Fondation catholique reconnue d'utilité publique, Apprentis d'Auteuil éduque et forme plus de 13 000 jeunes en difficulté pour leur permettre de s'insérer dans la société en adultes libres et responsables tout en accompagnant les familles dans leur rôle éducatif.

Projets

Le Centre Français des Fonds et Fondations bénéficie également du soutien de fondations et prestataires qui financent la mise en œuvre et la vie de projets spécifiques. Nous leur exprimons notre vive gratitude.

Le site web

En 2011 & 2012, le Centre a engagé une profonde transformation de son identité graphique, de son image ; et de ses supports de communication, avec une refonte complète de notre site internet pour en faire la source d'information documentaire du secteur et proposer à tous ses adhérents un site d'information et de ressources actualisé quotidiennement. La Fondation JM Bruneau accompagne le Centre dans la réalisation de ce projet depuis son commencement.



La fondation JM Bruneau est créée en 1991 avec pour idée de départ était d'aider les personnes âgées. La vocation de la Fondation JM Bruneau s'est élargie aux projets concernant des actions sociales utiles à la société.

L'Atelier des Fondations

Pour la première fois, le Centre Français des Fonds et Fondations a proposé aux participants de l'Atelier des Fondations d'aller à la rencontre des fondations suisses en organisant le dernier jour de l'Atelier à Genève, en collaboration avec SwissFoundation. Pour ce faire, le Centre Français des Fonds et Fondations a bénéficié du soutien financier de nombreuses fondations, qui ont aidé à la réalisation de ce projet innovant :

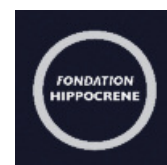


Les Fondations Edmond de Rothschild qui ont soutenu la mise en œuvre de cette 9e édition de l'Atelier des Fondations :

Les partenaires qui ont accompagné dans la préparation et le financement de cette 9ème édition de l'Atelier des Fondations :

- La Fondation Henriette & Anne Doll
- La Fondation d'entreprise la Mondiale
- La Fondation Mérieux
- La Fondation Culture et Diversité
- La Fondation Hippocrène
- La Fondation BNP Paribas

Et l'ensemble des fondations suisses qui nous ont accueillis dans leurs locaux.



FONDATION D'ENTREPRISE
LA MONDIALE



FONDATION
BNP PARIBAS

Cercles, Thèmes, Programme



Cercle des fondations pour l'enseignement supérieur et la recherche :

Le Centre a reçu le soutien financier du Crédit Coopératif et de la Fondation Sciences Mathématiques de Paris pour le développement de ce groupe de travail. De nombreuses fondations apportent des soutiens logistiques et réguliers telles que la Fondation Mines ParisTech ou la Fondation pour l'Université de Lyon.

Cercle des fonds de dotation

Lors des réunions du Cercle, le Centre Français des Fonds et Fondations reçoit régulièrement des contributions intellectuelles significatives de prestataires du secteur qui n'hésitent pas à partager leur expertise : Lionel Devic et Delsol, avocats, et Philippe Guay, expert-comptable et commissaire aux comptes pour Deloitte.

Nous remercions également la Compagnie nationale des commissaires aux comptes et la Direction des affaires juridiques (DAJ) du ministère de l'Economie et des finances pour leur partage d'information systématique et très appréciable.



Programme Gestion patrimoniale

Ce programme bénéficie du soutien triennal (moyens financiers et intellectuels) de quatre partenaires principaux que sont Amadeis, PricewaterhouseCoopers, la BPCE et le Crédit Foncier immobilier. La Fondation VISIO a accueilli le groupe à Angers. Enfin nous avons un partenariat ponctuel avec Axylia à l'occasion de la restitution des Ateliers de la Finance Responsable dont ils ont l'initiative.



Groupe Environnement

Nous remercions la Fondation François Sommer pour la Chasse et la Nature et la Fondation Pour le Progrès de l'Homme - Charles Léopold Mayer pour leur soutien au Groupe Environnement.



Cercle des fondations familiales

Le Centre Français des Fonds et Fondations a bénéficié des soutiens financiers pour l'organisation de l'événement de la fin d'année du cercle des fondations familiales de la Fondation Hippocrène et de la Fondation FACT. Ces fondations apportent par ailleurs toute leur énergie à l'animation de la vie du Cercle.



Cercle des fondations gestionnaires d'établissements

Le cercle des fondations gestionnaires d'établissements a reçu un soutien financier et un appui logistique du Crédit Coopératif, que nous remercions. Il convient également de souligner la contribution intellectuelle de la Mutualité Française, du cabinet Jegard et de Confrontation Europe à ce cercle.



Cercle des fondations territoriales

Soutien financier, contribution intellectuelle et mise à disposition de compétences ont été apportés au cercle des fondations territoriales de la part de la Fédération Nationale des Caisses d'Épargne et de la Fondation Caisse d'Épargne pour la Solidarité, de l'Institut CDC pour la Recherche et de la Caisse des Dépôts.

De la même façon, la Fondation de Lille, la Fondation de France, la Fondation Passions Alsace, l'association pour la Fondation de Corse et la Fondation Caritas ont fait bénéficier le Centre d'un soutien financier et ont contribué intellectuellement à l'avancée de ce cercle.

Les Aéroports de Paris, United Way Tocqueville et la Fondation pour l'Université de Lyon ont réalisé cette même contribution intellectuelle, complétée par une mise à disposition de compétences.

Le soutien financier et l'appui logistique du Conseil Economique Social et Environnemental de la région Alsace a également été un élément important pour ce cercle.

Groupe Économie Sociale et Solidaire

Nous saluons dans le cadre du Groupe Economie Sociale et Solidaire les contributions intellectuelles de la Fondation AG2R la Mondiale, d'Apprentis d'Auteuil et de la Fondation de France ainsi que de toutes les fondations qui ont contribué à nourrir les propositions du Centre à l'élaboration de la Loi ESS.

Programme Compte Emploi Ressource

Les équipes de KPMG ont apporté un substantiel soutien tant matériel qu'intellectuel au projet, mobilisant quatre collaborateurs sur deux ans.

Ainsi, le Centre Français des Fonds et Fondations mobilise un grand nombre d'énergies et de soutiens tant de ses adhérents que de ses partenaires, au bénéfice de l'ensemble de la communauté qu'il sert.



ENSEMBLE,
ET RICHES
DE NOS
DIFFERENCES !

Les Cercles et groupes de travail

En 2013, le Centre a développé les groupes de travail et cercles existants et les dotant de sites internet dédiés où chaque fondation et fonds de dotation peut trouver informations, ressources et actualités relatives à son domaine d'activité ainsi que les compte-rendu des réunions de travail.

En parallèle, de nouveaux groupes de travail ont émergé pour répondre aux évolutions du secteur et accompagner son développement. Pour chaque groupe et cercle, une chargée de mission anime et dynamise le site internet dédié et organise rencontres et réunions placées sous le signe de la convivialité, du partage et de la transmission.

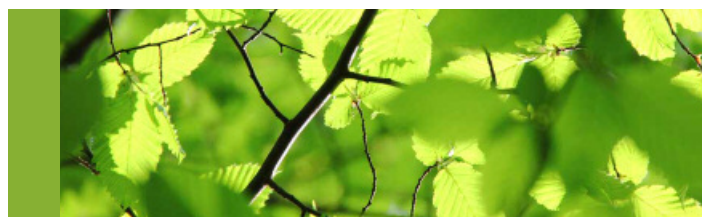
9

groupes et cercles
sont aujourd'hui animés
par le Centre Français
des Fonds et Fondations



Groupe de travail Handicap

Le groupe de travail Handicap réunit les fonds et fondations s'intéressant de manière exclusive ou non à la question du handicap, qu'ils soient distributeurs ou opérateurs. En 2013, le groupe s'est intéressé à la question de l'accessibilité, en partenariat avec la Fondation Reunica Prévoyance et a suivi les travaux développés par la Ligue des sites historiques accessibles ; projet lancé par le Consortium Européen des Fondations sur les droits humains et le handicap, qui a pour objectif d'améliorer l'accessibilité de villes historiques à travers des projets très concrets d'échanges d'expertise et de bonnes pratiques.



Groupe de travail environnement

Compte tenu des résultats de l'enquête réalisée en 2012, le groupe de travail environnement a souhaité en 2013 favoriser la mise en lien et le partage d'informations entre les fondations actives sur les questions environnementales en organisant des rencontres au cours desquelles chacun des participants présentait ses actions. Sur proposition de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme, le Centre a organisé une réunion préparatoire à la conférence des Nations unies sur les changements climatiques - COP 21 que la France accueillera en 2015. Il a été communément admis que cette conférence constitue une occasion unique d'accueillir nos pairs, fondations et ONG actives sur les questions environnementales et accroître la visibilité du secteur au niveau national et international.



Groupe de travail Culture & Patrimoine

Souhaitant donner à voir l'action des fondations tout en animant la vie de son réseau, le Centre a proposé plusieurs visites de terrain dans le cadre du groupe de travail Culture & Patrimoine avec le soutien de fondations culturelles (Fondation Cartier pour l'Art contemporain, Fondation Pierre Berger-Yves Saint Laurent, Fondation Antoine de Galbert...). Par ailleurs, le Centre a mobilisé un petit groupe de fondations et fonds de dotation souhaitant approfondir les problématiques de gestion patrimoniale propres aux fondations gérant des collections et œuvres d'art. Ces travaux, encore en cours en 2014, ont notamment suscité l'organisation d'une matinée d'échange sur la valorisation comptable des œuvres d'art et collections détenues par les fondations.



Cercle des fondations gestionnaires d'établissements du secteur sanitaire et médico-social

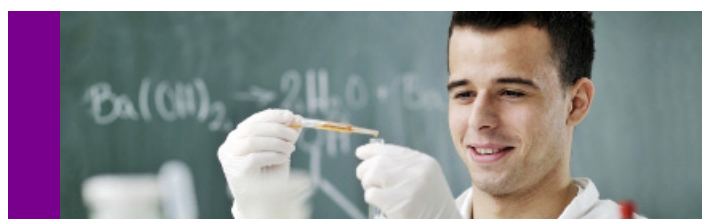
Le Cercle des fondations gestionnaires d'établissements du secteur sanitaire et médico-social fonctionne comme un outil de capitalisation des savoirs faire et au service d'une meilleure identification de ces fondations qui restent trop souvent méconnues.

En 2013, les activités du Cercle des fondations gestionnaires se sont concentrées sur les dispositifs législatifs effectifs ou en cours d'élaboration et leurs impacts sur le secteur sanitaire et médico-social.



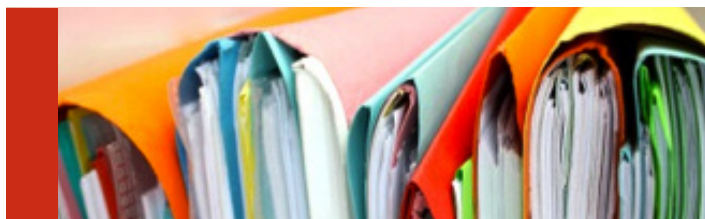
Cercle des fondations abritantes

Le Cercle des fondations abritantes s'adresse à tous les organismes souhaitant favoriser la connaissance et l'information sur les mécanismes de fondation abritante et abritée, et développer leur expertise en gestion de fondations abritées. Une trentaine de fondations abritantes participe régulièrement aux réunions biennuelles du Cercle, qui en accueillent à chaque fois de nouvelles. Avec les rencontres proposées en 2013, les participants au Cercle ont pu interroger la Fondation du Roi Baudouin sur ses pratiques et partager entre homologues leurs réflexions sur la mise en place des règles internes propres aux fondations abritantes.



Cercle des fondations liées à l'enseignement supérieur et la recherche

Les travaux du Cercle des fondations liées à l'enseignement supérieur et la recherche en 2013 se sont inscrits dans la continuité de ceux initiés en 2012 avec les Assises de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Après un travail de plaidoyer pour faire connaître les fondations, le Centre a travaillé avec quelques fondations à des propositions d'évolutions juridiques qui ont finalement été retenues dans la loi d'orientation pour l'Enseignement supérieur et la Recherche votée en juillet 2013. Temps fort pour le Cercle : la journée d'information et de réflexion organisée à mi-année à la Fondation Mines ParisTech pour réfléchir à l'impact de cette loi et pour revenir sur les problématiques les plus délicates soulevées par la notion de contrepartie.



Cercle des fonds de dotation

Initié en 2013 avec trois réunions réparties dans l'année, le Cercle des fonds de dotation compte parmi les groupes d'affinités du Centre les plus dynamiques et fédérateurs. Ces réunions, en réunissant les personnes gérant au quotidien un fonds de dotation et leurs conseils, ont permis de faire progresser les connaissances de chacun sur les aspects juridiques, fiscaux et comptables propres aux fonds de dotation, et de suivre l'évolution de la doctrine les concernant. Depuis l'été 2013, le Centre, à l'écoute des demandes qui avaient été formulées dans le cadre des travaux du Cercle, a collaboré avec la Direction des Affaires juridiques de Bercy pour obtenir des réponses à des questions en suspens méritant d'être clarifiées au bénéfice de l'ensemble du secteur.



Cercle des fondations familiales et d'initiative privée

Le Cercle des fondations familiales et d'initiative privée du Centre français des fonds et fondations regroupe une cinquantaine de fonds de dotation ou fondations d'initiative familiale ou privée afin qu'ils puissent partager des pratiques, se renforcer à travers la mutualisation de moyens et de compétences, rencontrer les meilleurs experts du secteur et d'autres fondations familiales à l'international. Ce groupe a pour mission d'aider à la connaissance de la philanthropie familiale en France, d'en favoriser le développement et de fédérer les efforts des fondations participantes.



Fondations territoriales en France

Le Centre Français des Fonds et Fondations est à l'initiative d'une réflexion sur le développement des fondations territoriales en France. Plus que jamais, la question des territoires est au cœur des débats. Par son champ d'action, son modèle de gouvernance et les liens qu'elle crée dans son territoire, la fondation territoriale peut constituer un atout de premier ordre dans la nouvelle dynamique territoriale. Dans ce contexte, le Centre Français des Fonds et Fondations poursuit le développement et la promotion des fondations territoriales en France par diverses actions :

- Traduction et diffusion du rapport mondial sur les fondations territoriales publié par WINGS.
- Constitution de contenus du site internet dédié
- Développement et animation du cercle des fondations territoriales : cinq réunions entre le 15 mai et le 1er juillet afin d'élaborer des éléments fondamentaux d'un discours commun repris et partagés dans le fascicule « Fondations territoriales : pour une philanthropie de proximité » et lors du colloque organisé le 2 octobre à la Caisse des dépôts et consignations.

Les programmes transversaux

Les projets menés à bien cette année par le Centre dans le cadre de son programme Gestion patrimoniale se sont révélés aussi nombreux que variés !

Le Centre a bien entendu poursuivi en 2012 les travaux de production documentaire entamés en 2011 avec le soutien triennal de ses partenaires : Amadeis, Pricewaterhouse Coopers, la BPCE et le Crédit Foncier immobilier. En complément des nombreuses fiches déjà accessibles sur son site dédié, le Centre s'est attaqué avec l'aide de quelques fondations du secteur culturel à l'avant dernier volet du programme concernant la gestion des collections et œuvres d'art par les fondations détenant ce type de patrimoine.



Des vidéos d'information

Pour contribuer à une meilleure diffusion des enseignements tirés des premiers volets du programme, le Centre a décidé de réaliser des vidéos d'information en partenariat avec Décideurs en Région. Prenant aussi appui sur les conseils et pratiques des personnes responsables de la gestion patrimoniale d'Apprentis d'Auteuil, de l'Institut Curie et du Fonds de dotation du Louvre, ces « Minutes expertes » ont contribué à ce que les parties prenantes du secteur puissent se familiariser avec des problématiques clés en termes de gestion patrimoniale (gestion des risques ; horizon de gestion ; mise en cohérence des placements avec les missions de la fondation...)

Des partages d'expérience

La vie du Programme est aussi rythmée par des partages d'expérience entre pairs et experts par le biais de conférences-débats autour de thématiques ciblées. Le Centre a organisé quatre manifestations pour faire le point sur l'actualité des pratiques de gestion financière et immobilière des fonds et fondations, dont une conférence organisée en région et une autre dans le cadre du Forum national des Associations. Deux événements qui ont démontré l'intérêt que portent non seulement les fondations mais également des congrégations religieuses et associations possédant un important patrimoine immobilier aux travaux déjà menés dans le cadre du programme.

Des rencontres

Confirmé dans son rôle de tête de réseau, le Centre a aussi organisé pour les fondations une rencontre avec des représentants de l'Autorité des Marchés Financiers. Cette institution régulatrice des marchés financiers souhaitant mieux calibrer ses actions à l'égard des investisseurs institutionnels (dont font partie les fondations), elle a sollicité le Centre pour une rencontre lui permettant de mieux connaître les préoccupations et attentes des personnes en charge de la gestion financière des fondations et fonds de dotation (directeurs financiers, trésoriers...).

Un groupe dédié à l'Économie Sociale et Solidaire

Le groupe de travail a pour vocation de favoriser la rencontre entre les fonds et fondations s'intéressant de manière exclusive ou non aux questions de l'économie sociale et solidaire, qu'ils soient distributeurs ou opérateurs.

Plusieurs réunions ont été organisées au cours de l'année afin d'informer les fondations s'intéressant au sujet sur les enjeux et les opportunités du projet de loi de l'économie sociale et solidaire auquel le Centre Français des Fonds et Fondations est associé (directement et via le groupe d'experts CEGES). Ces réunions ont permis de remonter quelques dispositions que le Centre Français des Fonds et Fondations s'est chargé de relayer en proposant ou soutenant des amendements.

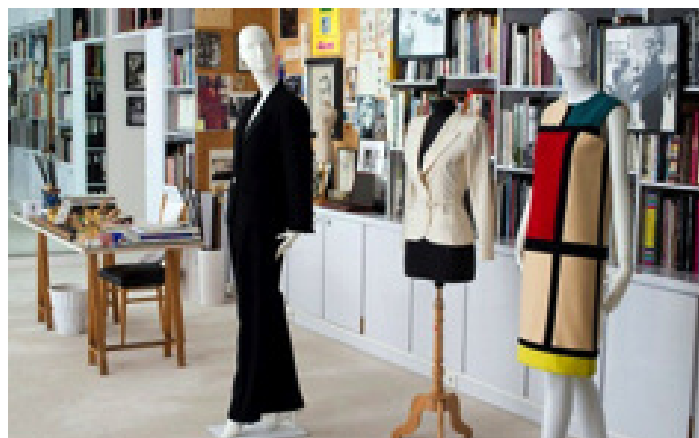
De plus, un site dédié a été créé relayant les ressources, actualités et appels à projets spécifiques à l'économie sociale et solidaire et plus largement à l'entrepreneuriat social. Le site offre aussi une lisibilité sur le plaidoyer et actions de lobbying menés sur le projet de loi.

Des publications

Les actions réalisées dans le cadre du programme Développement durable ont principalement consisté à capitaliser et diffuser les publications et outils existants, notamment le guide « Le développement durable au cœur des Organismes Sans But Lucratif », guide pratique présentant les démarches possibles de mise en place du développement durable dans une association ou fondation. Ce guide a notamment été distribué lors du Forum National des Associations et Fondations à l'issue de la conférence « La RSE au service du projet associatif et de la performance : pourquoi et comment s'engager ? ». D'autres ressources ont été structurées et figurent en ligne sur notre site Internet en lien avec le programme de gestion patrimoniale. Par ailleurs, le groupe travaille en collaboration avec un doctorant* dans le cadre d'une recherche, afin de mieux étudier et évaluer l'intégration des principes de développement durable au sein des associations et fondations.

* Mickael Landemaine, auteur d'une thèse sur la relation Association & développement durable, IAE de Paris.

Développement du Réseau



Visites de terrain

Pour favoriser le sentiment d'appartenance au réseau et impliquer tous les collaborateurs de la fondation, le Centre propose depuis plusieurs années de visites de terrain. L'idée est de découvrir une fondation lors d'exposition spécifiques ou temporaires mais aussi de comprendre son histoire et son mode de fonctionnement. C'est un moment de partage et de rencontre, informel, entre membres, qui rassemble en général une vingtaine de participants, tous types de fondations confondues.

Déjeuners du club

Dans la continuité des visites de terrain, les rendez-vous du club s'adressent également exclusivement aux membres du centre Français des Fonds et Fondations. Certains fonds et fondations agissent sur des domaines très spécifiques ou dans un contexte particulier qui ne peuvent faire l'objet d'un groupe de travail mais qui méritent d'être partagés. C'est ainsi que nous avons organisé l'an dernier un déjeuner qui réunissait les fondations agissant dans le domaine de l'illettrisme.

Petits déjeuner des nouveaux adhérents

Depuis 2013, le Centre Français des Fonds et Fondations organise régulièrement des petits déjeuners réservés aux nouveaux adhérents.

L'objectif de ces rencontres est de présenter les différentes actions menées actuellement par le Centre Français des Fonds et Fondations ainsi que toutes les manifestations à venir (séminaire, réunions, déjeuners thématiques...). C'est également l'occasion d'informer les adhérents des différents services offerts et de présenter l'équipe. Certains membres du conseil d'administrations participent à ces petits déjeuners afin de répondre aux différentes questions, entendre les témoignages et partager les réflexions. Le Centre remercie la Fondation BNP Paribas qui nous accueille pour ces rencontres.



LE CENTRE
FRANÇAIS
DES FONDS
ET FONDATIONS
EST LE CENTRE
DE RÉFÉRENCE
DU SECTEUR

Des membres qui trouvent réponse : réponse aux questions juridiques et fiscales

Quels sont les publics qui interrogent le Centre Français des Fonds et Fondations ?

- Les fondations et fonds de dotation
- Les porteurs de projet de fondation ou fonds de dotation (particuliers, entreprises, établissements publics et collectivités, associations...)
- Les personnes ou structures (associations le plus souvent) souhaitant solliciter le soutien de fonds ou fondations
- Journalistes, presse et media
- Monde académique (universitaires, étudiants)
- Autres parties prenantes (plus rarement : organismes de tutelle et services administratifs)

Sur quels sujets portent les demandes de renseignements adressées au Centre Français des Fonds et Fondations ?

- Demandes d'informations généralistes sur le secteur des fondations
- Demandes d'informations sur des points d'ordre administratif, juridique, fiscal voire comptable. Le niveau de technicité des questions posées aux équipes du Centre est variable. Néanmoins, le nombre de questions pointues et très techniques est en net accroissement. Cette évolution s'explique peut-être par une professionnalisation du secteur simultanée avec la reconnaissance du Centre Français des Fonds et Fondations comme interlocuteur possible pour répondre à ce type de questions. Les équipes du Centre, pour répondre aux questions ouvrant matière à interprétation, font régulièrement appel aux contributions des membres du Centre et de prestataires qui acceptent de partager leur expertise pro bono. Cela renforce également la cohérence des pratiques entre elles.

- Demande de mise en relation avec d'autres acteurs du secteur partageant les mêmes centres d'intérêt, fonctionnant avec le même type de structure, ou rencontrant éventuellement les mêmes difficultés. En facilitant les contacts, le Centre favorise l'échange entre pairs.

- Demandes de personnes ou de structures recherchant des financements ou soutiens d'autres natures auprès des fondations. Il peut s'agir de fondations ou fonds de dotation recherchant des co-financeurs pour des projets ou des bénéficiaires habituels des fondations (ex : associations).

À quel rythme le Centre est-il sollicité ?

Le nombre de demandes va naturellement croissant, non seulement à proportion de nos adhérents, mais aussi de la complexité du secteur qui n'a cessé de croître et de l'augmentation des zones grises notamment dans le domaine fiscal. On notera cependant que l'émergence de l'ESS suscite un nombre croissant de questionnements tant sur les pratiques que sur les domaines éligibles aux fondations. Les enjeux de périmètre de l'intérêt général ont ainsi beaucoup préoccupé nos adhérents et partenaires. Les questions relatives aux rapprochements et évolutions statutaires et structurelles sont désormais récurrentes. Enfin deux types de fondations en fort développement suscitent des interrogations : le fonds de dotation et la fondation abritante.

En 2013 le Centre Français des Fonds et Fondations a ainsi accueilli plus d'une centaine de porteurs de projets, et nous avons pratiquement une question par jour nécessitant recherche et analyse avant réponse.



Site internet de référence et réseaux sociaux

Un site pour tous... Et chacun son site !

Le site internet du Centre Français des Fonds et Fondations est le site documentaire de référence pour l'ensemble du secteur des fonds et fondations.

Le site est mis à jour quotidiennement par l'équipe du Centre Français des Fonds et Fondations. La documentation figurant sur le site également été considérablement enrichi en 2013.

Chiffre clés : un bilan très positif pour 2013

Nombre d'utilisateurs

214 023

visites en 2013 (+43%)
contre 149 934 visites en 2012
et 188 073 en 2011

Comportement de l'utilisateur

141 709

visiteurs uniques
contre 98 407 en 2012 (+44%)

35 %

d'utilisateurs fidèles

65 %

de nouvelles visites

1 089 247

pages vues contre
807 136 pages vues en 2012 (+35%)

5 pages

consultées en moyenne

4 minutes

Durée de consultation
(4,03 en 2012 / 3,40 en 2011)

Chiffres produits à partir de l'outil d'analyse d'audience
Internet Google Analytics.

Pages les plus consultées

Les pages cinq pages les plus consultées, dans l'ordre en termes de fréquentation, sont les suivantes :

1. La page d'accueil du site
2. La rubrique « Annuaire des fonds et fondations »
3. La rubrique « Appels à projets »
4. La rubrique « Emploi / Stage / bénévolat »
5. La rubrique « Annuaire des fondations d'entreprise »

Depuis la création du site internet du Centre les résultats confirment chaque année que l'annuaire est une véritable porte d'entrée pour de nouveaux visiteurs du site. C'est la rubrique la plus consultée sur le site après la page d'accueil. Les personnes à la recherche d'informations sur les fondations dans le cadre de recherches de financements représentent une part importante des utilisateurs de cette rubrique.

La rubrique « Appels à projets » s'inscrit également dans la même logique. Cette interface a vocation à les centraliser afin de : faciliter les recherches de porteurs de projets souhaitant solliciter le soutien de fondations ou fonds de dotation, et donner à voir l'action des fondations et fonds de dotation distributifs. Depuis le 1^{er} juin 2012, 150 appels à projets ou appels à candidatures pour des prix/bourses ont été déposés. Dont 90 en 2013.

Une cinquantaine d'offres d'emploi, de stage ou de bénévolat a été déposée sur le site en 2013, ce qui reste malheureusement assez faible.

Référencement

Le site du CFF est très bien référencé sur les moteurs de recherche. Lorsqu'un visiteur cherche « Fondations » sur le moteur de recherche Google, le site du Centre Français des Fonds et Fondations apparaît toujours en 1^{ère} position. Pour la recherche « Fondation », il est passé du 13^e au 4^{ème} résultat, et pour « Fonds de dotation » du 8^{ème} au 5^{ème} résultat.

Enjeux de visibilité

Le Centre Français des Fonds et Fondations a souhaité accentuer :

La visibilité des activités du Centre Français des Fonds et Fondations en retravaillant :

- La page de présentation en anglais de notre site web ;
- La rubrique « Nos publications ».

En effet, Après la France et le Maroc, le Royaume-Uni est le pays pour lequel le Centre enregistre le plus de consultations de son site.

L'accessibilité de l'équipe du Centre en donnant le moyen de contacter l'équipe via un formulaire de contact.

La visibilité de nouveaux groupes de travail thématiques et de cercles d'affinité :

- Site Economie sociale et solidaire
- Site Handicap

Le site du Centre comprend 10 sites dédiés. Deux d'entre eux ont été lancés en 2013.

L'objectif de chaque site dédié est de proposer des contenus qui soient au cœur des problématiques des fonds et fondations de chaque groupe. Le Centre souhaite faire de ces sites dédiés, des plateformes d'échange et de partage d'information entre fonds et fondations du même secteur. Outre les comptes rendus des réunions des groupes (dont l'accès est parfois réservé aux membres du Centre), ces sites dédiés proposent de la documentation de référence.



Outils de communication complémentaires

Le Centre Français des Fonds et Fondations propose des outils complémentaires à son site internet, adaptés aux nouveaux usages du web 2.0, via les réseaux sociaux, dont les enjeux en termes de réputation, de notoriété et de gestion de communauté sont très importants.

Les internautes peuvent consulter les informations que nous diffusons via vos comptes sur les réseaux sociaux (Twitter/Facebook).



Principaux chantiers 2014

Evolution de la gestion des contacts dans l'annuaire intranet

L'annuaire et la base de contacts constituent une ressource essentielle pour notre association. Quotidiennement l'équipe du Centre Français des Fonds et Fondations actualise les coordonnées des contacts enregistrés. Le Centre va travailler sur l'évolution de son outil de gestion de contacts pour faciliter l'exploitation de son réseau de contacts. Le Centre devra investir pour procéder également au nettoyage de la base de contacts.

Développement de l'annuaire des fonds et fondations tel qu'il est vu par le grand public

Le Centre souhaite :

- développer le module de recherche de l'annuaire afin de permettre les recherches par mot clé
- élever le niveau d'information donné dans chaque fiche

Définition d'une politique vis-à-vis des réseaux sociaux

Travail sur l'adaptation du site pour un meilleur affichage sur smartphones et tablettes

Le site internet et la newsletter fonctionnent sur un mode contributif. Nous invitons donc les membres du Centre à contribuer à son enrichissement. N'hésitez pas à nous envoyer des informations que nous pourrions diffuser dans les parties « Actualités », « Agenda », ou encore « Ressources » (etc.) du site du Centre. N'hésitez pas à déposer vos appels à projets et offres d'emploi.

Ressources documentaires

Principaux enrichissements documentaires

Ressources pratiques

- La Page Gérer un fonds ou une fondation (on peut y retrouver des collections de documents autour de différentes thématiques qui concerne la gestion quotidienne des fonds et fondations : comptabilité, gestion patrimoniale, développement durable, évaluation, gouvernance, ressources humaines)
- Plaidoyer : travail sur la territorialité du mécénat, le projet de loi ESS, le statut européen de fondation

Thèmes handicap et ESS : chaque site comprend une rubrique « Ressources documentaires ».



Annuaire

Annuaire : le grand public a accès, en consultant le site internet du Centre, à l'annuaire des fondations qui est complété par une douzaine d'annuaires ciblés facilitant les recherches des internautes (exemple : annuaire des fondations abritantes, annuaire de fondations culturelles...).

En s'identifiant, les membres du Centre bénéficient de l'accès à un annuaire plus détaillé comprenant les contacts et coordonnées des personnes rattachées aux fondations.

L'annuaire en chiffres c'est :

3 653

fiches de fondations et fonds de dotation fin 2013
(contre 2 700 fin 2012)

2 600

fiches de personnes rattachées
à des fondations ou fonds de dotation

Ces chiffres ne tiennent pas compte de la partie de l'annuaire concernant les structures autres que des fondations ou fonds de dotation.



Outil de gestion : Lettre d'information

La lettre d'information est le principal outil de diffusion des ressources documentaires après le site web.

Le Centre Français des Fonds et Fondations diffuse une lettre d'information mensuelle à destination des acteurs du secteur. L'inscription à cette lettre est libre et gratuite. Elle permet de suivre les évolutions juridiques et fiscales, tout autant que les innovations du secteur, les grandes tendances qui se dessinent et recense les créations de fondations ou fonds de dotation du mois précédent. Cette newsletter mensuelle permet également aux membres du Centre Français des Fonds et Fondations d'annoncer des événements qu'ils organisent, de diffuser des offres d'emplois ou de faire part de nouvelles nominations au sein des équipes des fondations et fonds de dotation.

Le nombre d'abonnés à la lettre d'information n'a cessé d'augmenter, passant de 2 400 abonnés à la fin de l'année 2012 à 3 800 abonnés fin 2013.

Pour promouvoir la thématique des fondations territoriales et le colloque sur ce sujet, le Centre a également envoyé une lettre d'information dédiée à ce sujet spécifique.

La lettre d'information en chiffres c'est :

3 800

abonnés fin 2013
(contre 2 400 à la fin de l'année 2012)

Formations

A de nombreuses reprises, le Centre Français des Fonds et Fondations a été sollicité par des fonds et fondations demandeurs de formations qui leur seraient dédiées. Le Centre a souhaité leur répondre en organisant, en association avec Reihoo des cycles de formation. Il était essentiel pour le Centre Français des Fonds et Fondations de proposer ces formations pour tous, non seulement à Paris mais également à Lyon. Nous encourageons les fonds et fondations désireux de mettre en place ces cycles de formations dans leurs régions à contacter le Centre Français des Fonds et Fondations. Conçues sur mesure pour les fondations, ces formations sont intégralement éligibles à la formation professionnelle.

Mécénat et Fiscalité

Cette formation, répartie sur une journée, a pour objectif de faire comprendre les mécanismes et règles fiscales du mécénat. Thérèse Laval en est la formatrice.

Le Plan de Communication

Cette formation, qui s'étale sur deux jours, a pour objectif la compréhension de la mise en œuvre de tous les éléments et outils présidant à la réalisation, au déploiement et au suivi d'un plan de communication, le tout dans le cadre d'une mise en perspective stratégique.

Le plan de communication définit l'organisation concrète des actions qui visent à répondre à une stratégie donnée. Le plan de communication est ainsi le document qui décline pour chaque objectif et chaque cible de communication, l'ensemble des actions de communication à mettre en place. Idéalement ces actions sont hiérarchisées, planifiées sur une période donnée et budgétées. Tandis que la stratégie engage généralement à moyen ou long terme, le plan d'action est ré-établi périodiquement (annuellement, semestriellement...) au vue de l'évaluation des résultats des actions mises en place.

La formation présente les étapes et décisions impliquées dans le processus d'élaboration d'un plan de communication destiné à différentes cibles, de la détermination des objectifs jusqu'à l'évaluation de l'impact d'une stratégie donnée sur la dite cible. Sur le plan pédagogique, le cours vise à développer chez le stagiaire des compétences en planification, organisation, évaluation et contrôle en gestion de la communication. Parallèlement, à la fin de cette formation, le stagiaire devrait avoir acquis une vision plus objective du phénomène de la communication.

Gérer & réduire le risque de conflits d'intérêts.

Cette formation, organisée pour un nombre maximum de 6 participants est organisée sur deux jours.

Session 1

• Identifier et gérer vos risques de conflits d'intérêts

Des besoins de financements accrus, associés au contexte actuel de limitation des fonds disponibles font que les organisations sont confrontées à des exigences grandissantes en termes de transparence de gestion et fonctionnement. Cette formation a pour objectif de donner aux participants les outils et réflexes nécessaires afin d'y répondre.

- Quelques notions d'éthique – l'éthique des organisations & l'éthique dans les affaires internationales
- Finance et éthique, éthique et risques financiers (outils de mesure et modélisation)
- Qu'est-ce qu'un conflit d'intérêt ?
- Pourquoi il est utile de gérer les conflits d'intérêts
- La gestion des conflits : un centre de coût ?
- L'arbitrage entre le coût de la gestion des conflits d'intérêts et les risques
- Des outils pour vous aider à gérer et donner une valeur financière à vos risques liés aux conflits d'intérêts

Session 2

• Être en conformité avec les textes français et européens en termes de conflits d'intérêts

- Eléments juridiques – ce que le droit impose
- Savoir établir une liste d'intérêts
- Les procédures de gestion à produire afin d'anticiper les conflits d'intérêts
- La gestion documentaire dans le temps des listes d'intérêts
- Gestion de crise et conflits d'intérêts – répondre aux attaques en termes de conflits d'intérêts
- Jeux de rôles et simulations de situations de crises

Construire, structurer, gérer et financer votre fondation ou fonds de dotation

Cette formation de 5 jours permettra aux stagiaires d'étudier tous les aspects relatifs à la vie de la fondation (gouvernance, financements, gestion, communication, fiscalité). Elle s'adresse à tous les responsables de fonds et fondation. Cette formation regroupe 6 participants maximum afin de favoriser la mise en pratique et l'échange d'expérience.

- Gestion d'une fondation ou d'un fonds de dotation (2 sessions)
- Introduction aux structures et stratégies de financement
- Compréhension des mécanismes et règles fiscales du mécénat
- Gouvernance, gestion des ressources humaines

Publications

Les fondations territoriales

Dans le cadre du programme dédié aux fondations territoriales, le Centre Français des Fonds et Fondations a publié un livret dédié à ce sujet afin de faire la promotion de ce nouveau modèle et proposer ainsi une réflexion sur le développement des fondations territoriales en France. Plus que jamais, la question des territoires est au cœur des débats. Par son champ d'action, son modèle de gouvernance et les liens qu'elle crée dans son territoire, la fondation territoriale peut constituer un atout de premier ordre dans la nouvelle dynamique territoriale.



« Physionomie du compte d'emploi annuel des Ressources collectées auprès du public, coûts de fonctionnement, appel à la générosité publique »

Le Centre Français des Fonds et Fondations a constitué un groupe de travail dont la vocation a d'abord été le recensement des pratiques de chacune des fondations aux fins d'en analyser ensemble les pertinences et les points forts et de dégager des pistes de travail pour aider le secteur à établir des outils de communication financière qui permettent une information de qualité des donateurs. Au terme de ce benchmark, le groupe de travail a conçu des outils d'aide à l'élaboration du CER et de ses annexes.

Ce sont ces travaux et les perspectives qu'ils ouvrent que ce document entend restituer, en souhaitant que cela puisse aider les fonds et fondations confrontés à l'exercice. Dans l'esprit du Centre Français des Fonds et Fondations et du groupe de fondations porteur de cette initiative avec l'actif et précieux soutien des équipes de KPMG, cette première étape doit favoriser de nouvelles avancées qu'il conviendra de mettre en œuvre en partenariat avec toutes les parties prenantes du secteur.

Programme
« Physionomie
du Compte d'Emploi
annuel des Ressources
collectées auprès
du public, coûts
de fonctionnement,
appel à la générosité
publique »
 Restitution des travaux
 du Centre Français
 des Fonds et Fondations

QUESTIONS DE FONDS

Question de fonds

Aux fins de partager avec l'ensemble des fondations les enseignements tirés d'un premier voyage d'investigation sur les pratiques des fondations anglo-saxonnes en matière d'investissement social, le Centre a innové et édité un premier « Questions de fonds ».

Ce 4 pages a vocation a être suivi de nouvelles éditions de « Questions de fonds » pour accompagner les problématiques émergentes ou donner à voir des solutions innovantes et utiles pour notre secteur.



Colloques et séminaires

Assemblée Générale 2013

L'Assemblée Générale du Centre Français des Fonds et Fondations a eu lieu le 8 avril 2013 à l'Institut Pasteur. La matinée et le déjeuner, réservés aux adhérents, étaient consacrés au suivi des réflexions relatives à la vie de l'association. L'Assemblée Générale, temps fort de la vie du Centre, était en 2013 accompagnée d'une Assemblée Générale Extraordinaire ; le conseil d'administration proposant de faire évoluer la gouvernance du Centre Français des Fonds et Fondations et par suite ses statuts.

L'après-midi, une conférence ouverte à tous était organisée pour faire connaître les enjeux de nos organisations et leur plus-value sociétale. Cette année, le Centre a invité des professionnels du secteur qui ont échangé sur la thématique de la valeur. À la suite de cette journée, le Centre a invité ses membres à passer une soirée conviviale et a proposé de découvrir la Fondation de la Maison de la Chasse et de la Nature. Grâce au soutien de la Fondation Henriette Anne Doll, un concert est venu clôturer la journée.



Voyage d'étude à Londres

Contexte

Le parlement européen a adopté, mardi 12 mars 2013, le premier texte législatif en matière de finance solidaire et d'entrepreneuriat social. Dans un contexte européen extrêmement évolutif, ce voyage permettait de mieux comprendre l'implication et le rôle des fondations.

Au Royaume-Uni, Big Society Capital, la banque d'investissement au service du secteur social a vu le jour il y a tout juste un an. Si la référence au projet des Conservateurs de « Big Society », très critiqué par l'opposition au Gouvernement de David Cameron, est évidente, la création de « Big Society Capital » marque de fait la conclusion de travaux impulsés sous les gouvernements travaillistes dès les années 2000, sur la nécessité de mobiliser plus de moyens au service du secteur social.

Autour des travaux de la « Social Investment Task Force » puis de la « Commission on Unclaimed Assets » s'est mis en place un dispositif de réflexion et d'action au service du financement innovant de l'intérêt général dans lequel la philanthropie privée a joué un rôle déterminant dans la conception et le financement de projets pilotes comme ceux de Social Impact Bonds ou de certains fonds d'investissement sociaux.

Objectifs

Le Centre Français des Fonds et Fondations offrait de rencontrer à Londres les acteurs d'une philanthropie innovante et découvrir tout un éco-système dans lequel les fondations jouent un rôle clé dans l'amorçage et le développement d'entreprises et d'initiatives sociales en utilisant les outils classiques de financement mais également des armes moins conventionnelles.

Mission investing ? Impact investing ? Une occasion de préciser ces termes d'importation récente auprès des pionniers au Royaume-Uni et de saisir la manière dont ils prennent sens (ou pas) dans la pratique philanthropique de nos voisins britanniques.

Rencontres

Le voyage du 15 au 17 juillet 2013 a permis de rencontrer plus d'une quinzaine de grandes fondations et les acteurs clés représentant la diversité (fondations familiales, fondations d'entreprises, ONG, fonds sociaux, acteurs de place) de l'éco-système au Royaume-Uni.

Pour en citer quelques uns, des Fondations et acteurs philanthropiques en pointe sur le financement de l'innovation sociale...

- **Esmée Fairbairn Foundation** : grande fondation britannique pionnière sur l'innovation financière au service du secteur social avec son « finance fund » intégré aux équipes programmes.

- **Barrow Cadbury Trust**, fondation familiale engagée depuis 2010 sur l'investissement social

- **Omidyar Network** : « fonds d'investissement philanthropique », créé par Pierre Omidyar, un des fondateurs de ebay, qui investit en Europe via le bureau londonien ouvert en 2011.

- **Fondation Shell** : fondation d'entreprise visant à financer l'amorçage d'entreprises d'envergure répondant aux problématiques environnementales et de développement.

Mais également, Wellcome Trust, The Young Foundation, UnLtd (incubation sociale)... et quelques acteurs du marché du « social investment market », intermédiaires et fonds sociaux :

- **Social Finance** : depuis 2007, un rôle clé pour mettre l'innovation financière au service du secteur social et favoriser le développement du marché du « social investment », concepteurs du Social Impact Bond, catalyseur des premiers groupes d'« impact investors »

- **Big Society Capital**, créée en 2012, Big Society Capital dispose de 600 millions de livres (720 millions d'euros) à allouer aux intermédiaires qui investiront dans les entreprises sociales, avec une réflexion clé sur l'allocation des fonds, la mesure d'impact...

- **Bridges Ventures** : un des premiers fonds d'investissement sociaux modelé sur le venture capital qui a diversifié sa « gamme » pour inclure des produits proposant différents types d'impact

- **Big Issue Invest** : un fonds d'investissement atypique développé par l'entreprise sociale Big Issue, en pointe dans la lutte contre la pauvreté au Royaume-Uni

Enfin des personnalités ayant également eu des rôles importants dans le développement de cette philanthropie active au Royaume-Uni comme...

- **Victoria Hornby**, Director of Grants & Evaluation The Royal Foundation of The Duke and Duchess of Cambridge and Prince Harry, membre du Conseil d'administration de Social Finance

- **Stephen Dawson**, Chairman et Investment Director Jacana Ventures, co-fondateur d'Impetus Trust un pionnier de la « venture philanthropy » au Royaume-Uni

Et les acteurs de place comme ACF – The Association of Charitable Foundations, l'équivalent britannique du CFF, présidé par John Kingston (qui se trouve également être un des pionniers du social investment) et Philanthropy Impact (ex EAPG) qui nous ont parlé de l'approche par leurs membres des enjeux liés à l'entrepreneuriat social et son financement. Il nous a été également proposé de rencontrer les équipes du Cabinet Office, dépendant du Premier Ministre, qui supervisent le travail de Big Society Capital et le développement de l'entrepreneuriat social au Royaume-Uni.

Colloque des fondations territoriales

Le mercredi 2 octobre 2013, le Centre Français des Fonds et Fondation organisait à la Caisse des Dépôts et Consignation un colloque portant sur les Fondations territoriales. Cette journée était marquée par deux temps forts : Une plénière le matin sur les grands principes des fondations territoriales et le modèle de la Community Foundations qui les inspire, puis trois ateliers l'après-midi apportant témoignages et réflexions sur un ensemble d'axes thématiques. Une vingtaine de fondations territoriales ont ainsi témoigné de leurs initiatives sur le territoire et partagé bilan et perspective avec les acteurs de l'Economie sociale et solidaire (ESS), grands donateurs, entreprises, collectivités, et administrations. On a clairement vu à cette occasion l'intérêt que suscite ce nouveau mode d'agir, et acquis la certitude de développements nombreux à venir.

Atelier des fondations

La 9e édition de l'Atelier des Fondations intitulée « Quelles valeurs pour servir l'intérêt général ? » s'est tenue du 4 au 6 décembre 2013 et a rassemblé deux cents participants. Pour la première fois l'Atelier a été organisé en partenariat avec notre homologue suisse SwissFoundations. Cette collaboration enrichissante s'est étendue également aux sites des réunions : Après deux jours au Centre des Pensières de la Fondation Mérieux à Annecy le séminaire s'est poursuivi à Genève. Les participants y ont été accueillis à la Maison des fondations et dans les locaux de cinq fondations suisses pour des ateliers correspondant aux domaines d'interventions des fondations (Art et Culture, Formation et recherche, Environnement, Impact investing, Philanthropie transnationale en Europe). Selon une évaluation en ligne on peut dire que la dimension franco-suisse a présenté une valeur ajoutée.

Chiffres clés de l'Atelier

3

jours

16

ateliers

4

conférences plénières

200

participants au total

70

intervenants internationaux

130

représentants de fonds, fondations et associations

De nombreux temps de rencontre informels dans un cadre chaleureux – déjeuners, soirées, concert etc.

La 10e édition de l'Atelier des Fondations aura lieu du 10 au 12 décembre 2014 au Centre des Pensières de la Fondation Mérieux à Annecy.



IV

PLAIDOYER : DU RÔLE ET DE LA CONTRIBUTION DES FONDATIONS DANS LA SOCIÉTÉ

Projet de loi ESS

Le 24 septembre 2012, Benoît Hamon, le ministre délégué chargé de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) présente au bureau du CSESS (Conseil Supérieur de l'Économie Sociale et Solidaire) un projet de loi relatif à l'ESS et portant diverses dispositions relatives aux organismes qui y concourent. Il souhaite une démarche de « coproduction législative », associant le CSESS, le CESE et le CGEFI. Le Centre Français des Fonds et Fondations y a pris pleinement sa part et s'est associé au groupe de travail d'experts au sein du CEGES. Ce groupe de travail composé des diverses familles de l'ESS a pour objectif de fournir des orientations stratégiques et d'identifier les points clés fondamentaux de la future loi, afin d'influencer les travaux du CSESS puis ceux du CESE et du Parlement. Il a par ailleurs rencontré députés et sénateurs afin de faire valoir les enjeux et la voix des fondations.

Notre première préoccupation a été d'assurer la pleine reconnaissance de la famille des fonds et fondations au sein de l'ESS et de leur contribution au champ de l'économie sociale : fonds et fondations constituent la seule famille d'organismes non lucratifs exclusivement dédiés au service de missions d'intérêt général.

Les propositions portées par le Centre Français des Fonds et Fondations visent à :

- Ce que le secteur soit représenté dans l'ensemble des instances de l'ESS ;
- Mettre en garde le législateur sur l'impact de certaines mesures de la loi sur l'économie du don (extension du régime des libéralités à de nouveaux acteurs sans dispositions fiscales assorties ; effets induits de l'interpénétration de la « lucrativité limitée » et de l'utilité sociale sur un secteur non lucratif structuré sur les enjeux de l'intérêt général ; risques de création de nouvelles zones grises)
- faciliter, là où c'est possible, la vie des fonds et fondations : usage des chèques emplois, transformation des associations et fonds de dotation en FRUP sans perte de la personne morale initiale ;
- permettre aux fondations d'avoir recours aux instruments de financements susceptibles de renforcer leur haut de bilan (titres fondatifs) et d'étendre la capacité des fondations d'entreprises à recevoir des dons des mandataires sociaux, sociétaires, adhérents, et actionnaires de l'entreprise fondatrice,

- assurer un égal traitement des fondations entre elles, notamment pour tout ce qui relève du contrôle et des obligations envers les donateurs ;
- s'assurer que les structures de notre secteur sont toutes effectivement au service de l'intérêt général en prévenant la création de fonds de dotation coquilles vides...

En l'état, et dans l'attente du vote de la loi, si nous parvenons à nous faire entendre sur un certain nombre de sujets, les questions de sécurité pour le secteur demeurent paradoxalement peu sensibles au législateur et la multiplicité des statuts de fonds et fondations s'avère un handicap majeur à l'évolution et à l'adaptation des dispositions à toutes les structures : les fondations du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche sont ainsi très difficiles à rappeler dans la loi là où ce serait pourtant favorable pour elles. Enfin on observera que la loi étant particulièrement longue, des effets induits d'un article l'autre peuvent entraîner des effets de bord qu'il est difficile d'anticiper et mesurer.

Dernier point à noter : le projet de loi relatif au développement et à la solidarité internationale emporte des dispositions qui anticipent ou complètent le projet de loi sur l'ESS et dont il conviendra de tenir compte pour apprécier toutes les évolutions de notre environnement.

La loi ESS devrait être votée dans le courant de l'été mais il faut se préparer à suivre les textes d'application qui ne seront pas toujours très simples.



Territorialité du don

Le projet d'instruction fiscale soumis à consultation publique (en janvier-février 2012) commente les dispositions issues de l'article 35 de la 3ème loi de finances rectificative pour 2009, qui a appliqué le régime du mécénat aux dons faits à des organismes d'intérêt général établis dans l'Union Européenne ou dans l'Espace Economique Européen. Cette instruction vise également la solidarité internationale, au delà de l'espace européen. Le Centre Français des Fonds et Fondations, de concert avec plusieurs autres organismes du secteur des associations et fondations, a participé activement aux travaux de la Commission Bachelier.

Malgré toutes nos relances individuelles et collectives, nous demeurons sans réponses ou propositions d'instruction fiscale de substitution qui permettraient de reprendre clairement les engagements du Président Hollande et de ses Ministres en faveur de l'Environnement et de la coopération internationale et les conclusions du rapport Bachelier sur le périmètre des actions éligibles dans le cadre du mécénat. Ce sont donc des sujets que nous continueront de suivre en 2014.

Projet de loi d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale.

Les assises du développement engagées par Pascal Canfin et conclues par François Hollande devraient déboucher en juin sur une loi qui pourrait ouvrir des perspectives nouvelles aux fondations. Notre président Francis Charhon y a pris une part active notamment par le biais du CESE, ainsi qu'un certain nombre de fondations et d'entreprises. On apportera donc une attention particulière aux dispositions qui en découlent et affectent notre secteur.

Statut de fondation européenne

Le statut européen de fondation est porté par le Centre Européen des Fondations (EFC) en partenariat avec le réseau DAFNE (Donors and foundations networks in Europe), et il contribue notamment au plaidoyer en faveur des fondations auprès des instances européennes en étroite concertation avec l'EFC. Le DAFNE représente plus de 6000 fondations en Europe et dispose de ce fait d'une réelle capacité de représentation. Le Centre est un membre actif du réseau DAFNE.

Francis Charhon, Président du Centre préside le groupe de travail sur le statut européen de fondation au sein de l'EFC.

Le 8 février 2012 la Commission européenne a adopté une proposition de règlement sur un statut européen de fondation. La proposition requiert un vote unanime du Conseil-28 Etats Membres - et le consentement du parlement européen, qui a soutenu l'initiative dans une résolution de juillet 2013 (passée à une très large majorité). Avec le vote du Parlement Européen, nous avons franchi une étape importante vers l'obtention d'un outil juridique complémentaire et optionnel, régi par le droit européen, permettant à quiconque de créer une fondation européenne avec les mêmes conditions à travers l'ensemble des pays de l'Union européenne. Le soutien de notre actuel commissaire européen chargé du marché intérieur et des services Michel Barnier est précieux pour cette avancée dont le Centre Français des Fonds et Fondations se réjouit.

Néanmoins, il reste encore une étape à franchir pour que cette démarche de longue haleine aboutisse : l'adoption à l'unanimité du projet de statut par le Conseil de l'Union européenne, représentant les gouvernements des 27 États membres. Nous restons donc attentifs aux travaux en cours au sein du Conseil de l'UE. En ce début d'année 2014, le texte proposé en 2012 par la Commission européenne est toujours en discussion au niveau du groupe d'experts «droit des sociétés du Conseil», et a fait depuis l'objet d'un certain nombre de clarifications de termes et d'amendements (exemples : augmentation du montant des actifs requis à 50 000 Euros, la suppression du chapitre fiscal, un approche proportionnée des règles d'audit etc.).

Le Centre espère que la prochaine présidence pourra faire aboutir ce projet qui sera un signe bienvenu pour une Europe en mal de cohésion sociale et de solidarité, mais il faut espérer que cela reste une préoccupation de la nouvelle Commission.

Actions du Centre Français des Fonds et Fondations

- En février 2013, un an après l'adoption de la proposition de Règlement, le Centre Français des Fonds et Fondations a adressé aux députés européens français la déclaration commune EFC/DAFNE appelant à une adoption rapide de la proposition de Règlement pour un Statut de fondation européenne. En réponse plusieurs députés ont fait part au Centre Français des Fonds et Fondations de leur soutien. Le Centre Français des Fonds et Fondations a veillé à leur faire parvenir régulièrement des informations complémentaires et leur a proposé de déposer (ou contribuer à ce que soient déposés) des amendements dans le cadre des discussions sur le projet de rapport de la commission parlementaire affaires juridiques et dans le cadre des discussions sur le projet d'avis de la commission parlementaire culture et éducation. L'idée étant de les sensibiliser aux difficultés soulevées par certaines propositions principalement sur le rythme de dépense de la fondation européenne, les dispositions concernant les rémunérations, les volontaires ou encore la codécision/gestion.

- En juin 2013, peu avant que le Parlement Européen s'exprime le 2 juillet 2013 à une large majorité en faveur de la proposition de statut de fondation européenne, le Centre a traduit et relayé la lettre ouverte aux présidences irlandaise, lithuanienne, grecques et italienne de l'Union européenne appelant à l'adoption de la proposition de règlement. Le Centre s'est mobilisé pour que les fondations françaises (une trentaine au total) soient signataires de cette lettre, conçue par l'EFC et le DAFNE.

- À l'automne, le Centre a réengagé les discussions sur le statut avec les représentants de divers ministères. Il a également écrit à la représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne pour faire part de sa position et rappeler que le soutien de l'administration française serait le bienvenu pour faire aboutir les discussions menées au sein du Conseil.



Par ailleurs, tout au long de l'année 2013, le Centre Français des Fonds et Fondations a :

- Aidé l'EFC à identifier de nouvelles initiatives à travers l'Europe (et plus particulièrement avec des acteurs français) qui pourraient bénéficier de ce statut. Le recensement des éventuels projets de statuts européens vient confirmer que le statut de fondation européenne vient en réponse à une forte demande "de terrain" de la part des fondations actives en Europe.

- Régulièrement tenus informés ses membres sur l'évolution du projet de statut de fondation européenne, en traduisant communiqués et notes de travail.



**IT'S TIME FOR
A EUROPEAN
FOUNDATION
STATUTE**

V

RAPPORT
FINANCIER 2013
BILAN ET COMPTE
DE RÉSULTAT

I - Produits de fonctionnement

	Réalisation au 31/12/2012	Budget prévisionnel 2013	Réalisation au 31/12/2013
1.1 Cotisations membres adhérents	268 085	270 00	288 165
1.2 Cotisations membres associés	2 582	3000	4 090
1.3 Subventions développement	156 703	160 000	153 732
1.4 Subventions sur projet	111 550	87 700	95 375
1.5.1 Participations aux programmes du CFF AG, Atelier des Fondations	1 776	45 000	50 408
1.5.2 Participations aux programmes du CFF Autres réunions et voyage d'étude			17 005
1.5.3 Participations aux frais Convention de service et de moyens		35 799	
1.6 Uniformisation	6 196	6 000	-
1.7 Prestation Formation ; e-learning		3 000	
1.8 Autres Produits financiers, etc.	3 568	3 000	1 378
Total des produits	550 460	577 700	645 952

II - Charges de fonctionnement

2.1.1 RH : Salaires et charges 1 DG + CDM	260 212	300 000	293 191
2.1.2 RH : Stagiaires			10 050
2.1.3 Divers: Impôts taxes et versement assimilés	15 266	16 000	17 218
2.2 Formation équipe CFF	6 730	8 000	7 585
2.3 Charges administratives	2 678	8 000	7 785
2.4 Honoraires	10 922	12 000	28 100
2.6 Documentations, séminaires, missions	6 265	12 000	4 728
2.7 Organisation programmes récurrents	13 766	45 000	70 118
2.8 Projets et groupe de travail	17 193	25 000	35 664
2.9 Communication et internet	54 388	20 000	14 199
2.10 Lobbying	25 037	35 000	8 331
2.10 ^{bis} Adhésions CEGES - Wings - IDAF	-	-	-
2.11 Dotation amortissement logiciel		10 000	
2.12 Dotation autres Matériel...	1 319	2 000	3 512
2.13 Loyer et charges immeubles	26 915	60 000	75 342
2.14 Dotation mobilier / Petit mobilier	6 075	4 000	6 213
2.15 Déménagement	24 268	-	-
2.16 Informatique Contrat entretien / Mise à jour	3 710	3 500	6 209
2.17 Photocopieuse / Imprimantes	925	3 600	5 631
2.18 Poste / Télécommunications	3 136	6 840	10 753
2.19 Entretien	1 236	6 378	6 378
Total des charges	480 042	577 318	603 432
Résultat	70 418	382	42 520

Clôture des comptes 2013

Voici la deuxième version de la clôture du budget 2013. Le résultat au 31/12/2013 est de 42 500 €.

Sur le plan budgétaire un élément est survenu en 2013 qui n'avait pas été anticipé, à savoir la prise à bail du second étage de la rue Vignon, anticipant la mise en œuvre du projet Maison des Fondations. Rien ne signalait en effet qu'il y aurait une opportunité sur l'étage de bureaux sous le nôtre. Le Conseil s'est prononcé favorablement sous réserve que cela n'impacte pas l'équilibre budgétaire du Centre. L'impact en a été intégralement réparti sur l'ensemble des parties prenantes : FACT, Fondation Paristech et Fondation Arc pour la recherche contre le cancer. Le bail du second a pris effet au dernier trimestre (1^{er} octobre 2013).

Quelques points principaux à retenir :

PRODUITS

Les cotisations sont en hausse par rapport au budget prévisionnel (+ 22.000 €). Si le nombre des adhérents a cru de 25 % il est cependant à noter que le montant des cotisations ne croît que de 8 %, ne couvrant donc pas à due proportion l'augmentation de la charge de travail qui résulte de ce développement.

Objectif atteint sur le montant des subventions projet par rapport à nos prévisions. De gros projets ont été développés en 2013 grâce aux soutiens des fondations mais également grâce à la mobilisation croissante des partenaires entreprises.

Une forte augmentation de la ligne budgétaire dédiée aux participation aux programmes par rapport aux prévisions cela est dû à l'organisation d'un voyage d'étude à Londres. De plus, l'année 2013 a été une bonne année pour l'Atelier des fondations, qui affichait complet.

CHARGES :

Les ressources humaines

Pour la première année et en raison de sa nouvelle installation au 34 bis rue Vignon, le Centre Français des Fonds et Fondations a pu accueillir 4 stagiaires sur des périodes de longue durée (6 mois) pour aider chacune des chargées de mission.

Taxes et impôts

La ligne 2.5 divers taxes et impôts inclut notamment la taxe sur les salaires.

Programmes

Le budget consacré à la mise en place des projets et aux groupes de travail du Centre Français des Fonds et Fondations est en hausse ; Le Centre a organisé de nombreuses rencontres à Paris mais a également multiplié les réunions en régions en 2013 (Nantes, Angers, Avignon, Strasbourg) ce qui a entraîné des frais supplémentaires.

Communication

L'association a professionnalisé ses supports de communication et se dote d'une plaquette et de kakemonos. Un travail important reste à faire dans les prochaines années.

Plaidoyer

Un travail de sensibilisation et d'information auprès des parlementaires et ministères a été mené avec le cabinet Séance publique début 2013 pour anticiper les risques et ne pas stopper les efforts engagés en 2012.

Une année 2013 avec un résultat positif.

Un budget en augmentation dû à la prise en charge du 2^e étage.